



entre-nous

La lettre d'informations mensuelle de GRANDLYON HABITAT



Agences de proximité : mieux nous organiser grâce à un réseau concentré !

À compter du 1^{er} avril, **GrandLyon Habitat réorganise la répartition des résidences gérées au sein de ses agences de proximité.**

L'organisme compte désormais 5 agences de proximité au lieu de 6. En effet, l'agence Presqu'île devient un point contact. Les résidences dont elle avait la gestion sont désormais réparties au sein des autres agences.

Cette réorganisation ne change rien pour les locataires concernés qui seront informés par courrier de leur nouvelle agence de rattachement.

Voici le point sur la nouvelle répartition des agences et leur directeur :



Agence Centre

Directeur : Warren Disses

Secteurs gérés : Lyon 1^{er}, Lyon 2^e, Lyon 3^e, Lyon 4^e, Lyon 6^e, Villeurbanne



Agence Grand Ouest

Directeur : Béatrice Coulas

Secteurs gérés : Caluire, Champagne-au-Mont-d'Or, Collonges-au-Mont-d'Or, Dardilly, Écully, Fontaines-sur-Saône, Genay, La-Tour-de-Salvagny, Lissieu, Lyon 5^e, Lyon 9^e, Marcy l'Étoile, Neuville-sur-Saône, Rillieux-la-Pape, St-Cyr-au-Mont-d'Or, Ste-Foy-Les-Lyon, St-Genis-les-Ollières, Tassin-la-Demi-Lune



Agence Jean Mermoz

Directeur : Damien Chénel

Secteurs gérés : Lyon 7^e, Lyon 8^e Mermoz



Agence États-Unis

Directeur : Jérôme Piquet

Secteur géré : Lyon 8^e États-Unis



Agence Sud-Est

Directeur : Nour-Eddine Ellouk

Secteurs gérés : Bron, Charly, Chassieu, Décines, Feyzin, Genas, Givors, Meyzieu, Mions, Oullins, Pierre-Bénite, St-Fons, St-Genis-Laval, St-Priest, Vaulx-en-Velin, Vénissieux

Vous avez des questions ? Contactez votre ligne directe au 04 72 74 67 42.



Le point sur...

Le prélèvement automatique

C'est la solution idéale pour payer votre loyer !

Chaque mois, votre compte bancaire ou postal est débité automatiquement, toujours à la même date : le 1^{er}, le 5 ou le 10 selon le choix que vous aurez effectué.

Pour passer au prélèvement automatique :

1/ Contactez votre ligne directe ou rendez-vous dans votre agence de proximité pour récupérer le formulaire appelé "Mandat de prélèvement SEPA".

2/ Remplissez le formulaire et joignez un RIB ou RIP (original).

3/ Déposez le dossier en agence ou envoyez le tout sous enveloppe timbrée à :

GrandLyon Habitat
Direction de la gestion immobilière
Le Terra Mundi
2, place de Francfort
CS 13754 - 69444 LYON Cedex 03



"En Scène" : essayez votre appartement avant de l'acheter !



GrandLyon Habitat propose un nouveau programme immobilier "En Scène" en location-accession construit par COGEDIM à Lyon 8^e.

Une résidence où il fait bon vivre

GrandLyon Habitat propose 27 logements neufs, du T2 au T5 tous équipés de balcon ou jardin, dans une résidence sécurisée et respectueuse de l'environnement (labellisé NF Habitat)

Chaque appartement dispose d'un garage fermé en sous-sol. La résidence est baignée de verdure par des espaces extérieurs spacieux et arborés (jardins, plantes grimpantes, îlots ombragés...).

Un quartier dynamique

Depuis plus de 10 ans, le quartier se renouvelle : nombreux bus, Vélo'V, l'arrivée du Tram T6 en 2019 (arrêt Moulin-à-Vent à 500 mètres) reliant Lyon 7^e (Debourg) ainsi que l'arrêt Jet d'Eau - Mendès France (T2 et T4) à 750 mètres. En face de la résidence écoles et crèches, à 100 mètres la place Belleville où vous y retrouverez : marché, boulangerie, pharmacie, poste...

La garantie d'un achat serein

Le projet de devenir propriétaire peut parfois être source d'interrogations ou d'inquiétudes.

Le programme "En Scène" bénéficie du dispositif de location-accession⁽¹⁾ qui permet de franchir cette étape en toute sérénité via une période locative, phase test du statut de propriétaire.

En effet, le montant de votre future mensualité de crédit bancaire ne dépassera pas le montant de la redevance ("loyer") et vous aurez été familiarisés, durant cette phase locative, au fonctionnement de la copropriété et au règlement des charges correspondantes.

Ce dispositif offre de multiples avantages (TVA réduite, exonération de TFPB pendant 15 ans, sécurisation, PTZ⁽²⁾...)

Renseignements et vente

François Mulot (04 26 73 99 99 ou f.mulot@grandlyonhabitat.fr)
Livraison prévue : 4^e trimestre 2021

(1) Programme bénéficiant d'une intervention financière de l'État et de la Métropole de Lyon.

(2) Dispositif soumis à conditions



Le geste vert...

Mon emballage réutilisable en coton ciré

Finis l'aluminium et le film plastique ! Du tissu, de la cire d'abeille (en poudre ou râpée) et moins de 10 minutes suffisent pour fabriquer mes emballages alimentaires zéro déchet.

Comment faire ?

• **Je récupère du tissu en coton** (vieux draps, torchons...). Je le lave, laisse sécher, et découpe des morceaux aux formes et dimensions que je veux.

• **Je préchauffe mon four** à 90°C.

• **Je dépose mon tissu sur une plaque** et saupoudre sa surface de cire d'abeille (sans trop en mettre).

• **Je mets au four 2 à 3 minutes**, en surveillant de temps en temps.

• **Une fois la cire fondue**, je retire la plaque du four. J'étale la cire au pinceau pour combler les trous, puis laisse refroidir.

Mon emballage en coton ciré est prêt !

Pour quoi faire ?

Je l'utilise pour recouvrir mes plats, emballer mes casse-croûtes, mon pain, mes fruits entamés... Tout ce que je veux sauf la viande. Après utilisation, je le rince à l'eau tiède en frottant doucement avec un peu de savon et laisse sécher avant de m'en resservir.

